



Classe Formule 18 France

JAUGE 2022



- Demande de mesurage en vue d'établir le certificat de conformité d'un catamaran F18
- Changement de propriétaire

Je soussigné, nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Membre de l'AFF18

oui

non*

* Je règle ma cotisation 2021 à l'AFF18 (25€ pour l'année en cours)

Reconnait avoir pris connaissance et accepté les conditions financières liées au mesurage de mes équipements.

Le :

à :

signature :

	Coût de la certification, à verser à l'AFF18 ¹		Frais de mesurage à verser au mesureur ²
	Hors épreuve	Pendant une épreuve	
Bateau complet	50 €	70 €	60 €
Grand voile	15 €	25 €	22 €
Foc	10 €	20 €	15 €
Spinnaker	10 €	20 €	15 €
Plateforme	10 €	25 €	15 €
Autre (mât, safran, dérive...)	10 €	15 €	10 €
Changement de propriétaire	10 €	10 €	10 €
Totaux			

à l'ordre de l'AFF18

à l'ordre du mesureur

1 - Comprend : le marquage des équipements, la validation, l'enregistrement et l'envoi du Certificat de Conformité.

2- Ces montants ont été fixés par l'AG de l'AFF18, ils sont maximum et doivent donner lieu à un accord préalable avec le mesureur.

Le tarif pour des matériels neufs mesurés en une seule fois ne peut excéder celui d'un bateau complet

Etabli en deux exemplaires, l'un est remis au propriétaire à titre de reçu

Cadre réservé au mesureur

Marque du bateau :	
N° de voile :	N° de certificat :
Mesurage fait le :	Par :
à retourner à : AFF18 -	